



# fiche n° 8

## Gouvernance, rôle de l'artiste et des professionnels de la culture

### Gouvernance

Au-delà des éléments figurants dans la charte de fonctionnement :

- Démocratie
- Participation
- 1 adhérent = 1 voix
- Présence et participation de citoyens requise dans les instances décisionnelles. etc...

Les citoyens sont invités à tisser des liens avec d'autres partenaires (en particulier les « acteurs historiques » que sont les collectivités ou les professionnels de la culture) mais aussi avec les entreprises locales.

En effet, les citoyens sont décideurs dans l'AMACCA, mais faire de la culture ce bien commun les amènera à élargir « la discussion » sur la perspective culturelle locale. Ainsi, la consultation de personnes extérieures sera toujours salutaire.

L'AMACCA fera en fonction de son développement, de sa réalité locale (création de commissions, répartition du travail et des pouvoirs).

### Les AMACCA sont des lieux de débats et des lieux de transformation tangible de nos vies de citoyens.

Lorsqu'une AMACCA (ou plusieurs AMACCA réunies) sont en capacité de financer la création, elles peuvent choisir un ou plusieurs projets parmi d'autres et pourront inciter les artistes à se constituer en collectifs. Une AMACCA peut être à l'origine d'un projet avec des artistes pour concevoir ensemble (voir fiche n°10 «Évaluation»).

Certains choix peuvent être faits en assemblée générale.

Autorisons-nous les expérimentations, ce qui n'a pas fonctionné des années en arrière peut s'avérer optimal aujourd'hui... les être humains sont des créatures qui évoluent !

Aujourd'hui **les politiques culturelles authentiquement citoyennes sont balbutiantes**, découvrons simplement ce qui s'offre à nous via le potentiel de l'outil AMACCA et partageons nos observations.



# Rôle et place de l'artiste / évaluation artistique

Le débat en cours porte déjà en lui "une couleur", en voici quelques termes :

→ Nous sommes quelques-uns à partager l'idée de ne pas évaluer la "production artistique". Mais nous n'imaginons pas entretenir le mythe de l'artiste "haut perché" et "en surplomb" de la société.

Comme quelqu'un qui échapperait, de fait, à ce qui s'y vit, et ne contribuerait pas à ce qui s'y construit.

→ Même si les artistes sont souvent particulièrement attentifs à ce qu'ils "mettent au monde", ce n'est pas toujours le cas.

→ Nous avons tous, plus ou moins, intériorisé les valeurs dominantes, même si nous travaillons à les remettre en question, cela nous dépasse parfois (à titre d'exemple : les femmes ont été exclues de la création artistique pendant longtemps, au point de se voir refuser le droit de se représenter elles-mêmes. La représentation qu'en ont faite les artistes hommes, a contribué à les maintenir, à la place et dans le rôle auxquels la société toute entière les assignait. La responsabilité de l'artiste par la "caution" qu'il apporte à ces représentations, encore vives aujourd'hui, et qui ont des incidences sur la vie réelle des femmes, nous semble engagée et discutable).

→ La question des droits culturels et de la reconnaissance des dignités culturelles des personnes, implique une "contrepartie" : que l'expression de la dignité culturelle d'une personne, ne nuise à aucune autre (cf. Jean-Michel Lucas).

→ Si nous parlons de rediscuter du sens et des valeurs que nous souhaitons pour redéfinir le "monde commun", il ne nous semble pas juste que l'artiste s'en tienne, ou en soit tenu à l'écart.

Par ailleurs, cela pourrait lui permettre de questionner la place qui lui est "faite". Ce que la société reconnaît de lui, ce qu'elle ignore, ou ce qu'elle "contient" à la marge. Une question qui se pose également aux artistes amateurs, dont les pratiques sont réduites à un loisir, ou "passe temps".

Le réseau Amacca devra, à minima, préciser les mots de ses choix : Il est question de veiller à la qualité de ce qui est produit, mais de ne pas évaluer.

Hors, quand il s'agit de qualité, les professionnels de la Culture sont habitués à ne reconnaître que ce qui est retenu par eux, souvent en toute confidentialité.

Le débat continue...

